



Octobre 2025

PROCEDURE POUR UNE PREMIERE ADHESION AU CYCLO 51

Il faut d'abord créer un compte sur le site de la FFC :

Connectez-vous à : <https://licence.ffc.fr> ; puis/

- 1- Créer un compte : « Enter »
- 2- Confirmer votre demande : « suivant »
- 3- Renseigner les informations personnelles demandées, puis : « suivant »
- 4- Renseigner les informations complémentaires demandées ; « enregistrer »

Un mail de confirmation vous sera envoyé, dont la validité est limitée à 7 jours.

Confirmation :

Dans votre boîte mail, un message de l'Espace Licence FFC (il est possible que le message apparaisse dans vos courriers indésirables) : « Valider votre compte »

Vous êtes alors redirigé vers une page internet de l'Espace Licence de la FFC.

- Compléments d'informations

- 1- Création de compte : « suivant »
- 2- Renseigner les informations demandées : « suite »
- 3- Renseigner les informations complémentaires demandées : « suite »
- 4- Renseigner vos préférences : « suite »
- 5- Renseigner un nouveau mot de passe en suivant les critères indiqués et « sauvegarder »
- 6- Une fenêtre vous indique que votre compte est créé et vous donne votre code utilisateur NIP à conserver et utiliser pour vous identifier sur l'Espace Licence. Vous recevrez également un mail de confirmation vous rappelant votre NIP.

Vous pouvez maintenant revenir sur la page d'accueil de l'espace licence, renseigner votre NIP, votre mot de passe puis « login » pour prendre votre licence.

Pour la sélection de la licence, cocher « club » et choisir « Cyclo 51 ».

1 Licence :

- Choix de mon activité sportive principale : « Enter »

- Discipline ; « ▼ »

Route « Enter »

- Catégorie « ▼ »

Loisir

Epreuve de masse Choisir votre catégorie « Enter »

Access

Vous pouvez faire un 2ème choix de licence pour une autre activité secondaire. Uniquement la licence la plus chère vous sera facturée.

- Ajouter « Enter »

- Licence

Consulter les activités secondaires et procéder comme pour la licence principale en fonction de vos choix.

2 Documents :

- Module Santé : « Enter »

Depuis 2024, la prise et le renouvellement de licence ne nécessite plus de joindre obligatoirement un certificat médical (CM) de non contre-indication à la pratique du cyclisme.

Pour les majeurs, le futur licencié doit lire et compléter l'ensemble du document Module Santé (MS), puis reporter la réponse à la question 1 sur le formulaire de demande si la réponse à cette question est Non

Dans le cas où la réponse au MS serait Oui, il est alors nécessaire de fournir un CM de non contre-indication à la pratique du cyclisme (avec la mention en compétition selon le type de licence demandé) de moins de 6 mois, avec la notification obligatoire de la réalisation d'un électrocardiogramme.

Pour les mineurs, la procédure reste inchangée avec l'utilisation du Questionnaire de Santé Mineur.

Module Santé :

- Les symptômes-questionnaire santé

Cocher : « oui » ou « non » dans la liste ; « Suivant »

- Antécédents
- Facteurs de risques

Lire puis cocher : « J'atteste sur l'honneur » « Suivant »

- Problématiques médicales liées au sport

Lire puis cocher « J'atteste sur l'honneur » « Valider »

- Informations

Lire : « Suivant »

Attestation sur l'honneur

Cocher : « J'atteste sur l'honneur » ; « Valider »

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, un CM avec électrocardiogramme doit être fourni comme indiqué plus haut.

En cliquant sur la ligne CM, le modèle FFC est proposé, pré-rempli que vous pouvez imprimer et faire signer par votre médecin. Un CM de votre médecin à son en-tête, daté de moins de 6 mois, est également valable, précisant qu'un électrocardiogramme a été réalisé et que la pratique du cyclisme est autorisée, en compétition ou non (l'autorisation en compétition est obligatoire pour les licences Epreuves de masse et Access).

Il faudra ensuite scanner votre CM pour le mettre sur votre demande de licence : cliquer sur « Document à Enregistrer » sur votre demande de licence et suivre les instructions.

- Notice Assurance : « Enter »

- à lire et éventuellement à télécharger

- tout à la fin du document => cocher : « J'ai lu et » ; « Valider »

- Garanties complémentaires

Assurance individuelle Accidents, Assistance et vélo auprès de Gras Savoye (en plus des garanties de base dans la licence) : « Enter »

- à lire et éventuellement à télécharger

- tout à la fin du document => cocher : « J'ai lu et » ; « Valider »

Si vous êtes intéressé, suivez les instructions du bulletin de souscription.

- Additif demande de Licence : « Enter »

Proposition par la FFC de garanties supplémentaires aux garanties de base de votre licence.

- Cocher - « Je désire » ou « Je ne désire pas » Suivant votre choix

- « Je certifie également »

- « Je reconnais avoir reçu » ; « Valider »

Si vous êtes intéressé par des garanties complémentaires, suivez les instructions du bulletin de souscription.

Un message vous indiquera que ce document a été enregistré dans votre espace de demande de licence. « ok »

Chaque document de l'étape 4-3 doit être affiché sur votre écran et lu. Les cases se cocheront automatiquement sur votre demande de licence au fur et à mesure de votre validation des documents. Toutes les opérations doivent être effectuées, et donc l'ensemble des cases cochées, pour pouvoir valider votre demande.

5- Informations :

- Cocher :

- « Je certifie sur l'honneur »

- « Je reconnais avoir pris connaissance » « Valider »

- Récapitulatif demande de licence :

Récapitulatif / infos / documents : « Terminé-sortie »

Vous pouvez interrompre à tout moment votre enregistrement de demande de licence. Les actions validées restent enregistrées et vous les retrouverez lors d'une nouvelle connexion à votre espace personnel.

Après votre validation, votre demande est transmise sur le site du club.

Votre demande peut être reprise et modifiée tant que le club ne l'a pas validée.

Pour que votre demande complète soit validée par le club, vous devez faire parvenir au club le règlement correspondant à votre type de licence demandé et la cotisation à CYCLO 51 de 25 euros soit :

- Licence Loisir : 67€ + 25€ = 92€

- Licence Epreuves de masse : $67\text{€} + 25\text{€} = 92\text{€}$
- Licence Access : $85\text{€} + 25\text{€} = 110\text{€}$
- Licence Open : $145\text{€} + 25\text{€} = 170\text{€}$

Votre règlement peut s'effectuer :

- Par virement bancaire sur le compte Caisse d'Epargne de Cyclo 51 :

RIB : FR76 1513 5205 9008 1043 7485 453 BIC : CEPFRPP513

En indiquant : « Licence 2026 ».

- Par chèque à l'ordre de Cyclo 51 envoyé par courrier postal au trésorier :

Si vous rencontrez une quelconque difficulté ou n'avez pas le matériel informatique nécessaire pour renouveler ou prendre votre licence 2025, vous pouvez contacter :

Christian Festuot : 06 66 61 97 68